

# APPEL A CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DES CDU EN BRETAGNE

L'Agence Régionale de Santé Bretagne procédera à la désignation de nouveaux représentants des usagers au second semestre 2025.

- **Pour candidater** : ce formulaire doit impérativement :
  - être complété par le Président de l'Association (ou la personne mandatée) que vous représentez
  - être complété pour chaque établissement pour lequel vous souhaitez candidater en tant que représentant des usagers en CDU.

Cette candidature ne tient pas lieu de désignation, un courrier de désignation sera adressé en retour à chaque établissement et à chaque association à partir de **Septembre 2025**.

Merci par avance pour votre engagement!

Ce renouvellement des mandats est réalisé avec l'appui de France Assos Santé Bretagne.

Ressource utile : <https://bretagne.france-assos-sante.org/2021/04/09/commissions-des-usagers-le-guide-des-bonnes-pratiques-est-arrive-en-bretagne/>

## Vos droits concernant vos données

« Les données recueillies dans ce formulaire sont traitées par l'ARS Bretagne afin de procéder à la désignation des représentants des usagers au sein des CDU, traitement nécessaire à la mission d'intérêt public dont est investie l'ARS en vertu de l'article R. 1112-83 du Code de la santé publique. Vos données sont conservées 3 ans et seront communiquées aux seuls destinataires suivants : France Assos santé dans le cadre de sa mission de formation des représentants d'usagers. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, vous opposer à

## Informations relatives à l'association agréée qui présente une candidature

Agréée selon les termes prévus du L 1114-1 du CSP

1. Nom de l'Association agréée (Merci d'expliquer le sigle) \*

2. Numéro d'agrément de l'association \*

3. Adresse mail de l'association \*

Veillez entrer un e-mail

4. Coordonnées postales de l'association \*

5. Numéro de téléphone de l'association

Veillez entrer un nombre entier.

6. Nom du président de l'association \*

7. Prénom du président de l'association \*

8. Mail du président de l'association \*

Veillez entrer un e-mail

9. Numéro de téléphone du président de l'association \*

10. Quel est le département de l'établissement dans lequel l'association propose le candidat? \*

35

56

29

22



11. Merci de préciser dans quel établissement d'Ille et Vilaine :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE EUGENE MARQUIS RENNES
- CENTRE DE READAPTATION DU PATIS FRAUX VERN SUR SEICHE
- CENTRE LONG SEJOUR BAGUER MORVAN HSTV
- CENTRE READAPTATION THEBAUDAIS RENNES
- CLINIQUE BEAULIEU RENNES
- CLINIQUE SAINT YVES
- CENTRE DE READAPTATION ESCALE RENNES
- CENTRE HOSPITALIER CANCALE
- CENTRE HOSPITALIER DE SAINT MALO
- HAD 35
- HOPITAL ARTHUR GARDINER DINAN
- HOPITAL BAIN DE BRETAGNE HSTV
- POLE GERIATRIQUE RENNAIS CHANTEPIE
- POLE SAINT HELIER
- POLYCLINIQUE SAINT LAURENT HSTV
- CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES
- CENTRE HOSPITALIER DE JANZÉ
- CENTRE HOSPITALIER LA GUERCHE DE BRETAGNE
- CENTRE HOSPITALIER LES MARCHES DE BRETAGNE
- CH INTERCOMMUNAL REDON CARENTOIR
- CH GUILLAUME REGNIER RENNES
- CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE
- CHRU RENNES
- CENTRE HOSPITALIER VITRE
- ASSOCIATION CLINIQUE SAINT JOSEPH
- CLINIQUE MUTUALISTE DE LA SAGESSE
- CLINIQUE DU MOULIN BRUZ
- HOPITAL PRIVE CESSON SEVIGNE
- POLYCLINIQUE PHILAE PONT PEAN
- CLINIQUE DE L'ESPERANCE RENNES

—

FONDATION AUB SANTE

CENTRE HOSPITALIER PRIVE ST GREGOIRE

CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE

INSTITUT DE CANCÉROLOGIE ET RADIOTHÉRAPIE BRÉTILLIEN (ICRB)

12. Merci de préciser dans quel établissement du Morbihan :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE DE POST CURE HOVIA SAINT AVÉ
- CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION COLPO
- CLINIQUE MUTUALISTE PORTE DE L'ORIENT
- CLINIQUE SAINT VINCENT LARMOR PLAGE
- CTRE DE REED FONCTIONNELLE DE KERPAPE
- ETABLISSEMENT DE SANTE LE DIVIT
- EPSM SAINT AVÉ
- ETABLISSEMENT SPECIALISE KER JOIE BREHAN
- CLINIQUE DU TER PLOEMEUR
- MAISON SAINT JOSEPH QUIMPERLÉ
- EPSM CHARCOT CAUDAN
- HOPITAL A DOMICILE DE L'AVEN A ETEL
- CENTRE HOSPITALIER DE JOSSELIN
- HOPITAL DE BELLE ILE EN MER
- GROUPE HOSPITALIER BRETAGNE SUD
- ASSOC CLINIQUE DES AUGUSTINES
- CH DE BASSE VILAINE
- CENTRE HOSPITALIER DE PLOERMEL
- CH BRETAGNE ATLANTIQUE VANNES
- HOPITAL PRIVE OCEANE VANNES
- CPRB DE BILLIERS
- CLINIQUE DU GOLFE SENÉ
- CH DU CENTRE BRETAGNE
- CH GUEMENE/SCORFF
- POLYCLINIQUE DE KERIO NOYAL PONTIVY

13. Merci de préciser dans quel établissement du Finistère :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE DE SOINS DE SUITE DE KERAMPIR BOHARS
- CLIN MUTUALISTE BRETAGNE OCCIDENTALE QUIMPER
- CLINIQUE DE KERFRIDEN CHATEAULIN
- CLINIQUE LES GLENAN BENODET
- CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNEL DE TREBOUL DOUARNENEZ
- CTRE NEPHROLOGIE B BRAUN AVITUM BREST
- EPSM FINISTERE SUD SITE QUIMPER
- ETABLISSEMENT DE SOINS HOTEL DIEU PONT L'ABBE
- HOPITAL INSTRUCTION ARMEES CLERMONT TONNERRE
- POLE READAPTATION DE CORNOUAILLE CONCARNEAU
- CHRU BREST
- CENTRE HOSPITALIER DES PAYS DE MORLAIX
- CH FERDINAND GRALL LANDERNEAU
- CENTRE HOSPITALIER LESNEVEN
- CENTRE HOSPITALIER LE JEUNE ST RENAN
- CENTRE HOSPITALIER CROZON
- CENTRE HOSPITALIER LANMEUR
- FONDATION ILDYS BREST ROSCOFF
- POLYCLINIQUE KERAUDREN GRAND LARGE BREST
- CLINIQUE PASTEUR LANROZE BREST
- CLINIQUE DE LE BAIE MORLAIX
- CLINIQUE DE L'IROISE BOHARS
- CLINIQUE PEN AN DALAR GUIPAVAS
- INSTITUT DE READAPTATION DU CAP HORN LANDERNEAU
- CH CORNOUAILLE QUIMPER
- CENTRE HOSPITALIER DOUARNENEZ

14. Merci de préciser dans quel établissement des Côtes d'Armor :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE HELIO MARIN PLERIN
- CENTRE HOSPITALIER BON SAUVEUR BEGARD
- CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL
- CENTRE HOSPITALIER PAIMPOL
- CENTRE HOSPITALIER ST JEAN DE DIEU
- CENTRE HOSPITALIER TREGUIER
- CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL SAINT BRIEUC
- CENTRE SOINS DE SUITE LES CHATELETS PLOUFRAGAN
- CLINIQUE DU VAL JOSSELYN YFFINIAC
- CENTRE HOSPITALIER GUINGAMP
- CENTRE HOSPITALIER LANNION
- HOPITAL PRIVE DES COTES D'ARMOR PLERIN
- CLINIQUE LA CERISIAIE TREGUEUX
- POLYCLINIQUE DU TREGOR LANNION
- CH DU PENTHIEVRE ET DU POUDOUVRE
- CENTRE HOSPITALIER DE DINAN
- MAISON VELLEDA PLANCOET

15. Quelles sont les motivations de l'association à présenter le candidat? \*

16. Quel accompagnement l'association propose au candidat? \*

## Informations relatives au candidat proposé par l'association

17. Nom du candidat \*

18. Prénom du candidat \*

19. Le candidat est : \*

Un homme

une femme

20. Age du candidat \*

Veillez entrer un nombre entier.

21. Code postal du lieu d'habitation du candidat (permet d'évaluer la distance entre le lieu de résidence et l'établissement) \*

Veillez entrer un nombre entier.

22. Numéro de téléphone du candidat

23. Adresse mail du candidat \*

24. Son parcours professionnel (présenter le candidat en quelques mots) \*

25. Son parcours professionnel : merci de préciser le lieu d'exercice s'il a été professionnel de santé \*

26. Sa situation actuelle (Merci de préciser le lieu d'exercice s'il est professionnel de santé) \*

27. Est ce que le candidat est déjà représentant des usagers? \*

Oui

Non

28. Dans quelle instance? \*

Commission des Usagers (CDU)

Conseil de Surveillance d'un établissement de santé

Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)

Conseil Territorial de santé (CTS)

Commission de Conciliation et d'indemnisation

Commission d'activité Libérale

Autre

29. Si oui dans quel département ? \*

35

56

29

22



30. Merci de préciser dans quel établissement d'Ille et Vilaine :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE EUGENE MARQUIS RENNES
- CENTRE DE READAPTATION DU PATIS FRAUX
- CENTRE LONG SEJOUR BAGUER MORVAN HSTV
- CENTRE READAPTATION ESCALE THEBAUDAIS
- CH BROCELIANDE SITE ST MEEN LE GRAND
- CLINIQUE BEAULIEU RENNES
- CLINIQUE SAINT YVES
- CENTRE DE READAPTATION ESCALE RENNES
- CENTRE HOSPITALIER CANCALE
- CENTRE HOSPITALIER DE SAINT MALO
- HAD 35
- HOPITAL ARTHUR GARDINER DINAN
- HOPITAL BAIN DE BRETAGNE HSTV
- POLE GERIATRIQUE RENNAIS CHANTEPIE
- POLE SAINT HELIER
- POLYCLINIQUE SAINT LAURENT HSTV
- CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES
- CENTRE HOSPITALIER DE JANZÉ
- CENTRE HOSPITALIER LA GUERCHE DE BRETAGNE
- CENTRE HOSPITALIER LES MARCHES DE BRETAGNE
- CH INTERCOMMUNAL REDON CARENTOIR
- CH GUILLAUME REGNIER RENNES
- CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE
- CHRU RENNES
- CENTRE HOSPITALIER VITRE
- ASSOCIATION CLINIQUE SAINT JOSEPH
- CLINIQUE MUTUALISTE DE LA SAGESSE
- CLINIQUE DU MOULIN BRUZ
- HOPITAL PRIVE CESSON SEVIGNE
- POLYCLINIQUE PHILAE PONT PEAN

┌

CLINIQUE DE L'ESPERANCE RENNES

FONDATION AUB SANTE

CENTRE HOSPITALIER PRIVE ST GREGOIRE

CLINIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE

INSTITUT DE CANCÉROLOGIE ET RADIOTHÉRAPIE BRÉTILLIEN (ICRB)

31. Merci de préciser dans quel établissement du Morbihan :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE DE POST CURE HOVIA SAINT AVÉ
- CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION COLPO
- CLINIQUE MUTUALISTE PORTE DE L'ORIENT
- CLINIQUE SAINT VINCENT LARMOR PLAGE
- CTRE DE REED.FONCTIONNELLE DE KERPAPE
- ETABLISSEMENT DE SANTE LE DIVIT
- EPSM SAINT AVÉ
- ETABLISSEMENT SPECIALISE KER JOIE BREHAN
- CLINIQUE DU TER PLOEMEUR
- MAISON SAINT JOSEPH QUIMPERLÉ
- EPSM CHARCOT CAUDAN
- HOPITAL A DOMICILE DE L'AVEN A ETEL
- CENTRE HOSPITALIER DE JOSSELIN
- HOPITAL DE BELLE ILE EN MER
- GROUPE HOSPITALIER BRETAGNE SUD
- ASSOC CLINIQUE DES AUGUSTINES
- CH DE BASSE VILAINE
- CENTRE HOSPITALIER DE PLOERMEL
- CH BRETAGNE ATLANTIQUE VANNES
- HOPITAL PRIVE OCEANE VANNES
- CPRB DE BILLIERS
- CLINIQUE DU GOLFE SENÉ
- CH DU CENTRE BRETAGNE
- CH GUEMENE/SCORFF
- POLYCLINIQUE DE KERIO NOYAL PONTIVY



32. Merci de préciser dans quel établissement du Finistère :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE DE SOINS DE SUITE DE KERAMPIR BOHARS
- CLIN MUTUALISTE BRETAGNE OCCIDENTALE QUIMPER
- CLINIQUE DE KERFRIDEN CHATEAULIN
- CLINIQUE LES GLENAN BENODET
- CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNEL DE TREBOUL DOUARNENEZ
- CTRE NEPHROLOGIE B BRAUN AVITUM BREST
- EPSM FINISTERE SUD SITE QUIMPER
- ETABLISSEMENT DE SOINS HOTEL DIEU PONT L'ABBE
- HOPITAL INSTRUCTION ARMEES CLERMONT TONNERRE
- POLE READAPT DE CORNOUAILLE CONCARNEAU
- CHRU BREST
- CENTRE HOSPITALIER DES PAYS DE MORLAIX
- CH FERDINAND GRALL LANDERNEAU
- CENTRE HOSPITALIER LESNEVEN
- CENTRE HOSPITALIER LE JEUNE ST RENAN
- CENTRE HOSPITALIER CROZON
- CENTRE HOSPITALIER LANMEUR
- FONDATION ILDYS BREST ROSCOFF
- POLYCLINIQUE KERAUDREN GRAND LARGE BREST
- CLINIQUE PASTEUR LANROZE BREST
- CLINIQUE DE LE BAIE MORLAIX
- CLINIQUE DE L'IROISE BOHARS
- CLINIQUE PEN AN DALAR GUIPAVAS
- INSTITUT DE READAPTATION DU CAP HORN LANDERNEAU
- CH CORNOUAILLE QUIMPER
- CENTRE HOSPITALIER DOUARNENEZ
- CENTRE DE POST CURE HOVIA SAINT AVÉ
- CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION COLPO
- CLINIQUE MUTUALISTE PORTE DE L'ORIENT
- CLINIQUE SAINT VINCENT LARMOR PLAGÉ

33. Merci de préciser dans quel établissement des Côtes d'Armor :

Sélectionnez au plus 5 options.

- CENTRE HELIO MARIN PLERIN
- CENTRE HOSPITALIER BON SAUVEUR BEGARD
- CENTRE HOSPITALIER DE PLOUGUERNEVEL
- CENTRE HOSPITALIER PAIMPOL
- CENTRE HOSPITALIER ST JEAN DE DIEU
- CENTRE HOSPITALIER TREGUIER
- CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL SAINT BRIEUC
- CENTRE SOINS DE SUITE LES CHATELETS PLOUFRAGAN
- CLINIQUE DU VAL JOSSELIN YFFINIAC
- CENTRE HOSPITALIER GUINGAMP
- CENTRE HOSPITALIER LANNION
- HOPITAL PRIVE DES COTES D'ARMOR PLERIN
- CLINIQUE LA CERISIAIE TREGUEUX
- POLYCLINIQUE DU TREGOR LANNION
- CH DU PENTHIEVRE ET DU POUDOUVRE
- CENTRE HOSPITALIER DE DINAN
- MAISON VELLEDA PLANCOET

34. Pour les nouveaux candidats en Commission des Usagers, quelles sont ses motivations à intégrer une commission des usagers? \*

Entrez votre réponse

35. Pour les candidats qui renouvellent leur engagement, quels ont été les points forts et les points faibles de leur précédent mandat ? \*

36. Si la candidature est retenue, le candidat s'engage à faire des formations (prises en charge dans le cadre de son mandat)

RAPPEL : La formation de base est obligatoire pour tous les représentant des usagers (Exemple : RU en avant) \*

Oui

Non

37. A-t-il une préférence pour un siège de titulaire ou suppléant?

*Dans la pratique des CDU, les établissements invitent systématiquement les titulaires et les suppléants aux différentes réunions. \**

Titulaire

Suppléant

Aucune préférence

38. Autorise-t-il l'ARS à communiquer ses coordonnées (nom, prénom, association, mail, téléphone) à France Assos santé Bretagne organisme habilité par le Ministère de la Santé pour dispenser la formation obligatoire notamment. \*

Oui

Non

39. A-t-il déjà suivi la formation de base obligatoire? (Il existe 2 organismes habilités à la dispenser : le FNATH, France assos santé) \*

Oui

Non

## VALIDATION DE LA CANDIDATURE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION (ou la personne mandatée)

40. Pour être prise en compte, la candidature doit être proposée et validée par le président de l'association. \*

J'atteste sur l'honneur être le président de l'association (ou mandaté par le président) et valide la candidature transmise.

41. Nom et prénom du président (ou de la personne mandatée) qui atteste les informations \*

42. Date de la signature \*

---

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.